

Voletshop apporte le grand soin à la fabrication de ses produits, conformément à la norme NF220 ; Si toutefois, notre responsabilité de fabricant était mise en cause pour un défaut d'aspect ou de fonctionnement, nous y ferions face et veillerions à vous apporter toute satisfaction dans les meilleurs délais.

Produits concernés

1. **Menuiseries Aluminium** : Porte d'entrée, porte fenêtre, fenêtre, baie coulissante.
2. **Menuiseries Hybride** (Menuiseries PVC avec capotages en aluminium sur l'extérieur) : Porte d'entrée, porte fenêtre, fenêtre
3. **Menuiseries PVC Blanc et plaxé couleur** : Porte d'entrée, porte fenêtre, fenêtre.

Remarque : Si le produit concerné est équipé d'un volet roulant intégré, se reporter aux garanties « volets roulants »

Durées de garantie

Sous réserve d'une installation respectueuse des instructions précisées sur nos notices de pose ou tout autre Document Technique Unifié (DTU 36.5), et aux règles de l'art. Ainsi que du respect des règles d'entretien, moyens comme fréquences. (A télécharger sur notre site internet).

Fonctionnement et étanchéité à la fermeture des vantaux et dormants	10 ans
Quincaillerie : Poignée, paumelles, serrure, barillet, gâches...	2 ans
Corrosion des surfaces laquées provenant de sous la peinture vers l'extérieur de la surface non blessée (apparition de cloques)	Produit situé à <u>plus de 3km</u> du bord de mer : 10 ans Produit situé à <u>moins de 3km</u> du bord de mer : 2 ans
Corrosion des inserts décoratifs ou poignée en INOX 316L qualité marine (rouille apparente) ou inserts Alunox	Défaut d'entretien : Non pris sous garantie
Rayures ou agression mécanique, choc	Prise en charge uniquement des défauts dénoncés par des réserves, lors de la réception du produit
Pièces d'usure	Uniquement si manquant signalé dans les 2 mois qui suivent la livraison
Vitrage : défauts d'étanchéité au niveau de la lame d'air (apparition de buée ou condensation à l'intérieur du vitrage)	10 ans
Vitrage : défaut matière ou trace dans la lame d'air	1 an

Réception des produits

Le client est responsable du contrôle des dommages éventuels, engendrés lors du transport et/ou lors de la réception, si ce dernier n'exprime pas clairement ses réserves auprès du transporteur. Noter les symptômes précis sur le bon du transporteur (lettre de voiture ou CMR), si l'emballage est abîmé ou non, déballer le produit pour vérification. Prendre en photo les défauts éventuels, pour la prise en charge par le transporteur des coûts de refabrication. Courrier en recommandé à transmettre sous 48h maximum au transporteur.

Garantie

Nous garantissons à nos clients, le bon fonctionnement et l'étanchéité à la fermeture des vantaux et dormants de nos fenêtres, baies, portes d'entrées, portes fenêtres et portes de service, l'étanchéité de nos vitrages ainsi que la tenue des assemblages, la résistance des matériaux (hors rayures et désordres esthétiques).

Exclusions

- Pièces d'usure : joints, bouchons, caches quincailleries
- Mauvais stockage, défaut d'entretien ou de réglage.
- Non-respect des instructions de pose et règles de l'art.
- Dégradation de la protection d'origine, laquelle si fournie, ne devra pas rester plus de 6 mois en place.
- Modification ou démontage apporté au produit.
- Utilisation du produit non-conforme à sa destination.
- Désordres résultant d'un environnement agressif ou de contact avec des produits corrosifs (ciment, plâtre, enduit, chlore, solvant)
- Dommages résultant des cas de force majeure (tel que vitesse du vent anormalement élevée)
- Usure ou vieillissement normal du produit.
- Bris ou fissuration du verre (tout remplacement gratuit qui pourrait être accepté à titre commercial ne vaudra en aucun cas reconnaissance de responsabilité)

Prise en charge

Notre garantie prévoit la réparation ou le remplacement des produits ou des pièces présentant des défauts et la livraison au domicile du client. Elle ne comprend pas d'intervention sur site, de frais de dédommagement ni d'indemnisation de tous autres frais pouvant être engagés par le client.